

# BILAN DE COMPETENCES

Optimisez vos compétences et révélez votre potentiel



## OBJECTIFS

Favoriser la mobilité professionnelle par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels, afin d'envisager une évolution ou une reconversion

## PROGRAMME

### Phase préliminaire

Analyse de la demande et du parcours du bénéficiaire  
Présentation du bilan de compétences et des actions qui seront engagées

### Phase d'investigation

Etude du projet de la personne (compétences, intérêts professionnels, aptitudes...) et un ou plusieurs projets professionnels

### Phase de conclusion

Co-construction du plan d'actions  
Etapas de conclusion du bilan de compétences du bénéficiaire (synthèse confidentielle)

### Suivi à 6 mois

Faire le point avec le bénéficiaire six mois après la fin du bilan de compétences

## MÉTHODES

- Identification et évaluation des compétences
  - Entretiens individuels/mises en situation
  - Tests psychotechniques
  - Techniques et recherches d'emploi
- Le déroulé du bilan est adapté à chaque contexte individuel

## MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mise en place et suivi de la charte d'engagement
- Mise en place d'un calendrier de suivi de l'accompagnement
- Remise d'une synthèse commentée

## CADRES LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- Le bilan de compétences constitue une activité dont les normes ont été fixées par le code du travail (articles R6313-4 à R6313-8).
- Le bilan de compétences est considéré comme une action de formation



### VOTRE CONTACT

Sylvie AUJAS  
Tél : 03.80.77.85.11



#### Public :

- Salariés tout secteur et toute fonction et demandeurs d'emploi



#### Durée :

24 heures



#### Tarif :

1500 € HT pour 24 heures



#### Délais d'accès :

Le bilan de compétences peut débuter dans le mois qui suit la demande selon les modalités d'acceptation du financement ...



#### Accompagnement assuré par :

Sylvie AUJAS

#### Financement :

Le bilan peut être financé dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

Il peut faire également l'objet d'un financement par le biais du Compte Personnel de Formation

Le bilan peut être réalisé sur le temps de travail ou hors temps de travail